

Directives d'entretien pour sols en bois et liège imprégnés d'huile

1

DOMAINE DE VALIDITÉ

Valable pour tous les sols en bois et liège imprégnés d'huile de façon artisanale ou traités usine, surtout avec :

euku oil 1 FS

euku oil 2 plus FS

euku color oil FS

Pour les sols vitrifiés et les surfaces traitées à l'huile, formant un film protecteur, veuillez consulter les Directives d'entretien pour sols en bois et liège pourvus d'un film de protection.

2

NETTOYAGE QUOTIDIEN



Enlevez les salissures grossières et le sable qui agissent comme de la toile émeri avec le balai, le mop ou l'aspirateur. Lavez légèrement humidifié pour éliminer les salissures fines et la poussière. Pour ce faire, ajoutez de l'**euku care émulsion** (0,1-0,2 L) à 10L d'eau tiède. Le sol reçoit alors des substances d'entretien.

3

NETTOYAGE INTENSIF



Le nettoyage intensif mécanique ou manuel est nécessaire, lors de formation de couches successives, de mauvais aspect, du à des couches d'application de produits d'entretien épais qui ne s'éliminent plus avec le nettoyage quotidien mentionné. Le nettoyage intensif est également nécessaire avant chaque huilage.

Lavez avec le nettoyant **euku care émulsion** dans l'eau 1:10, laissez agir et frotter avec un Pad vert ou une brosse. Ensuite, lavez avec de l'eau claire laissez sécher complètement. Travailler toujours sur une petite surface afin de réduire l'humidification du sol par l'eau. Après un nettoyage intensif, effectuez un rafraîchissement du sol par une imprégnation d'huile.

4

HUILAGE / RAFRAÎCHISSEMENT



Après un nettoyage intensif, un huilage est absolument nécessaire. Par ailleurs, il faut procéder à un huilage du sol lors d'un lessivage rendu nécessaire par le nettoyage et l'usure du sol.

A cet effet, un nettoyage quotidien / d'entretien est à effectuer auparavant. Ensuite, appliquez **euku refresher** (combinaison d'entretien à l'huile-cire) selon l'absorption du sol et, après un temps d'action court, faire un polissage sans laisser de résidus. Nous conseillons l'utilisation d'une machine Monodisque. En alternatif et surtout dans le cas de sol coloré, il est possible de rehuiler avec la même huile d'imprégnation utilisée auparavant.

Veuillez consulter votre distributeur spécialisé. Il possède la machine Monobrosse, très utile, et l'expérience pour vous donner les conseils sur les méthodes à utiliser pour rafraîchir votre sol de façon idéale.

Directives d'entretien pour sols en bois et liège imprégnés d'huile

5

INFORMATION GÉNÉRALE

L'usure habituelle se produit selon la sollicitation du sol. Les sols ne sont pas seulement à nettoyer, mais aussi à entretenir pour maintenir sa valeur. Le nettoyage enlève les particules (p.ex. la saleté, le sable, l'abrasion) qui abîment le sol. L'entretien rajoute un produit qui protège de la meilleure façon le bois contre la saleté, l'abrasion et l'imprégnation de l'eau. Une garantie est uniquement donnée pour votre sol en bois ou liège, si les directives du parqueteur sont respectées. Ces directives sont spécialement adaptées à votre sol. Nous vous prions de les observer afin de pouvoir profiter pleinement de votre parquet pendant de nombreuses années.

L'imprégnation ou bien la vitrification protège le bois qui devient globalement imperméable à l'eau.

L'imprégnation artisanale n'est évidemment pas faite à la perfection comparée à la fabrication industrielle. Ceci conditionne quelques petits désordres (p.ex. de traces de polissage) qui n'ont aucune influence sur la résistance de l'imprégnation/la vitrification.

L'humidité du bois s'adapte en permanence à l'humidité ambiante, ce qui amène une instabilité dans rétraction. On dit communément que « le bois travaille ». En hiver, l'humidité d'air relative est considérablement basse dans les intérieurs chauffés. Le processus naturel enlève l'eau du bois, les fissures se forment. On peut contrecarrer l'effet par l'humidification d'air. En été, l'humidité d'air est élevée, les fissures formées se referment. Pour l'homme, une température agréable assure le bien-être corporel. La température idéale à atteindre est autour de 20°C et l'humidité relative d'env.50 %. L'activité de respiration du bois n'est que ralentie par l'imprégnation.

Aménagez les meubles et les autres ameublements avec précaution. Les pieds de chaises et de tables sont à équiper avec les patins glissants adaptés – nous conseillons le système de protection Scratch-no-more. Ces patins glissants doivent être nettoyés régulièrement.

En cas de chaises équipées de roulettes, n'utilisez que des roulettes tendres selon EN 12529 ou des protège-sol efficace. Les tapis protège-sol antiglisse doivent convenir aux sols protégés. La pénétration d'eau sous un tapis imperméable peut endommager le sol car l'évaporation n'est plus possible.

La saleté apportée dans les zones d'entrées est réduite par la pose de tapis absorbants.

L'infiltration importante d'eau est à éviter p.ex. dans ces zones d'entrées. Si possible ne mettez pas d'eau sur les sols en bois.

Les colorants (p.ex. teintures capillaires, désinfectants pour plaies) ainsi que les plastifiants (p.ex. caoutchouc) peuvent conduire à des colorations irréversibles de la surface. De ce fait, évitez le contact avec ces produits.

Directives d'entretien pour sols en bois et liège imprégnés d'huile

Lorsque vous appliquez ces directives d'entretien sur du parquet fini imprégné industriellement (imprégnation avec des huiles oxydatives), assurez-vous que celui-ci était rehuilé après la pose afin d'éviter l'infiltration d'eau dans les joints, par ex. avec **euku refresher** comme indiqué précédemment. Il est également entendu que l'apparence de la surface imprégnée à l'huile devient définitive avec l'usage, le nettoyage et l'entretien.

Veillez également observer l'Information Technique des produits évoqués.

eukula - We Care About Wood Floors

Siège international

CC-Dr. Schutz GmbH
Holbeinstraße 17
D-53175 Bonn
Tel.: + 49 (0) 228 / 95 35 2-40
Fax: + 49 (0) 228 / 95 35 2-29
E-Mail: info@dr-schutz.com
E-Mail: export@dr-schutz.com

Dr. Schutz France

3 rue de la Verdure
03140 Etroussat

Dominique Vichy
Gsm: +33 (0) 677 820 060
Fax: +33 (0) 9 72 220 602
E-Mail:
contact@dr-schutz.fr

Suisse

Reinwall GmbH
CH 9500 Wil
Distributeur Suisse et
Liechtenstein:
Floor Concept GmbH
Bachstrasse 29
8912 Obfelden
Tel. 044 533 45 00
Fax 044 533 45 01
E-Mail: info@floorconcept.ch
www.floorconcept.ch

Canada & Amérique du Nord

4701 Bath St 46
Philadelphia PA 19137
USA

Contact: Sam Jamison
Tel.: 001 / 877 272 4889
Mobile: 001 / 215 510 7874
E-Mail: sam@schutzNA.com

Nos conseils et instructions d'application de nos produits sont émis de bonne foi et selon les dernières connaissances de la technique. De ce fait, aucun dommage n'en résultera si nos produits de qualité sont utilisés conformément à leur mode d'emploi et suivant nos conseils d'utilisation sur les matériaux pour lesquels ces produits sont destinés. Cependant, l'utilisation de nos produits est faite en dehors de nos possibilités de contrôle, la responsabilité incombe donc à l'appliquant et ne le dispense pas de faire un essai pour les procédés d'utilisation et leurs buts. Pour cette raison, nos instructions techniques sont à considérer sans garantie, n'engageant pas notre responsabilité (les tiers y compris). Nos conseils sont donc sans engagement et ne peuvent – également concernant les droits de protection éventuels de tiers – être invoqués comme fondement de responsabilité pour des réclamations. Il convient de respecter les recommandations, directives et normes pertinentes ainsi que les règles reconnues de la technique. Les versions précédentes perdent leur validité avec l'édition de la présente Information Produit.